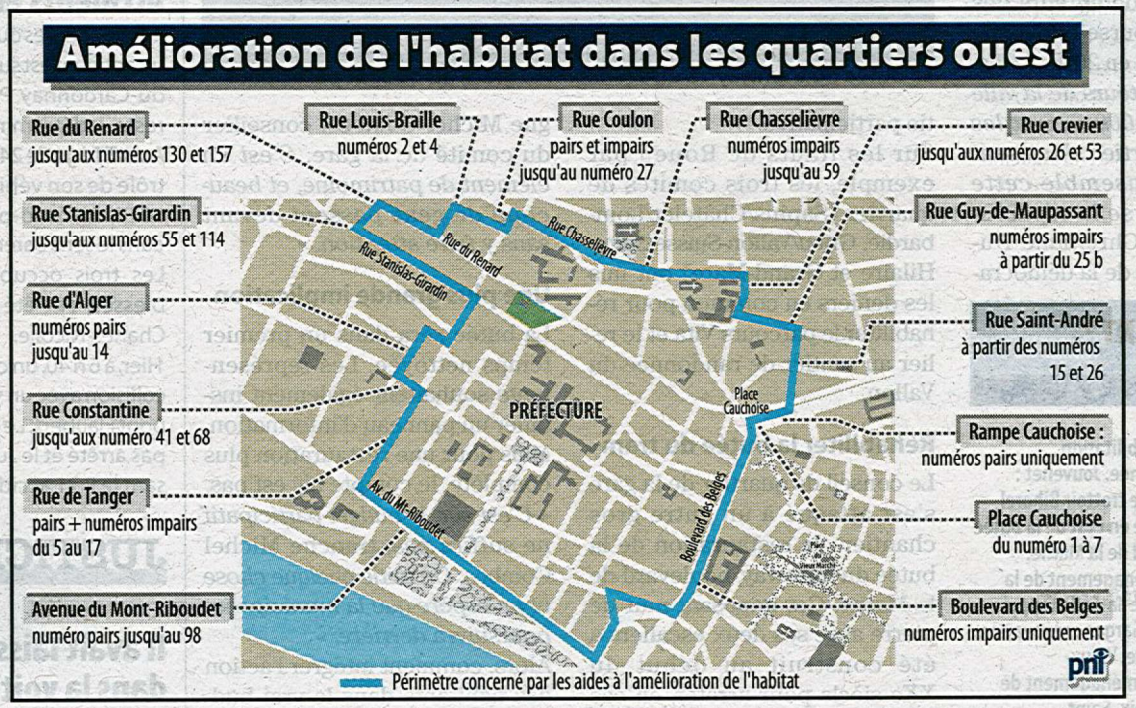
Paris-Normandie du 19.11.16

La reconquête de l'ouest

LOGEMENT. Les habitants du quartier Pasteur peuvent bénéficier d'aides pendant cinq ans pour rénover leur maison ou appartement. Objectif : préparer la naissance de Luciline.

Avec mille appartements prêts à sortir de terre entre le quai Ferdinand-Lesseps et le Mont-Riboudet à l'horizon 2025 (*lire notre édition du 12 novembre*), l'avenir de l'habitat rouennais est résolument tourné vers l'ouest. Pour ne pas offrir un quartier à deux visages – des bâtiments flambant neufs et écolo côté Luciline et des maisons en briques énergivores côté préfecture – la Ville vient de lancer une septième OPAH, c'est-à-dire une opération programmée de l'amélioration de l'habitat.

Cinq millions d'euros de subventions



Objectif : donner un coup de jeune aux façades délabrées et perfectionner les systèmes d'isolation un peu faiblards. « *Il s'agit de proposer des aides aux locataires et propriétaires occupants pour effectuer les travaux nécessaires*, souligne Didier Chartier, conseiller municipal délégués aux OPAH. *Ces opérations permettent ainsi de garantir et préserver le locatif privé.* »

Les habitants pouvant bénéficier de ce coup de pouce financier doivent résider dans un périmètre d'environ 50 hectares, délimité par le boulevard des Belges à l'est, la rue de Tanger à l'ouest, la rue Chasselièvre au nord et le Mont-Riboudet au sud. Dans certaines rues, seuls certains numéros sont concernés (voir infographie). « *Malheureusement, nous n'avons pas les budgets pour tout traiter à la fois. Il a fallu choisir un type de bâti. Ici, on a mis l'accent sur le locatif privé et sur les rues qui ont une proximité directe avec le futur quartier Luciline* », détaille Nelly Chaplain, spécialiste de l'OPAH au service habitat de la Ville de Rouen.

Au total, la zone couvre 3 500 maisons de ville et appartements dont 2 300 locatifs privés et 200 HLM. L'objectif est de toucher 250 logements d'ici cinq ans. Le montant total des aides allouées par les principaux partenaires (Agence nationale d'amélioration de l'habitat, Département, Caisse d'allocations familiales, Crea et Ville) s'élève à 5 millions d'euros. « *C'est sûr, cette opération est moins spectaculaire que construire entièrement un quartier*, juge Yvon Robert, premier adjoint chargé de l'aménagement urbain. *Là c'est du détail : on traite coin de rue par coin de rue. Mais c'est tout aussi important car l'OPAH permet de sauvegarder des maisons très anciennes et a un rôle à la fois patrimonial, sanitaire et social. Même si on ne traite pas toutes les demandes, je garantis que le quartier va changer d'allure.* » Surtout que cette opération s'accompagne de programmes immobiliers importants, comme dans l'ancienne école d'infirmières rue des Forgettes. Au total, 18 % de logements neufs supplémentaires devraient s'élever ces prochaines années dans le quartier.

CÉLINE BRUET

PLUS D'INFOS

Voici la liste des adresses et rendez-vous pour se renseigner et sur les aides apportées à l'amélioration de l'habitat.

Réunion publique

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat sera présentée aux habitants des quartiers ouest mercredi 24 novembre à 18 heures à la mairie de proximité, 11 avenue pasteur. Des permanences se tiendront également régulièrement à cette adresse.

Web

Une seule adresse Internet pour tout connaître sur l'OPAH des quartiers autour de la préfecture : www.opahrouenouest.fr

Paris-Normandie du 19.11.10

3 questions à ... Didier Hue

« Jusqu'à 90 % de la facture »



La Ville de Rouen a mandaté le centre de développement pour l'habitat et l'aménagement du territoire (CDHAT) pour assurer l'assistance technique de cette opération. Didier Hue, directeur du CDHAT, est le principal interlocuteur auprès des habitants.

Comment bénéficier de ces aides ?

■ **Didier Hue :** « Il suffit que les habitants en fassent la demande. Nous tiendrons des permanences en mairie Pasteur et nous sillonnerons le quartier pour aller au contact des locataires, propriétaires ou bailleurs pour passer l'information. »

Quels travaux sont concernés par ces aides ?

■ « C'est vraiment du cas par cas car chaque logement est différent. Cela peut aller d'un changement de fenêtre à une restructuration complète du bâtiment. Nous étudions le dossier avec la personne, nous voyons si ce projet est le mieux adapté aux besoins du bâtiment ou s'il vaut mieux le réorienter. Ensuite, nous voyons avec les partenaires quelles subventions peuvent être apportées. »

Quel montant les habitants peuvent-ils espérer toucher ?

■ « Là encore, nous étudions le dossier avec eux. Cela dépend de la nature des travaux, de leurs moyens, etc. Mais dans certains cas, les subventions peuvent atteindre plus de 90 % de la facture finale. »

PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

Sept opérations

Depuis 1977, six opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont été menées sur Rouen, permettant ainsi la réhabilitation de centaines de logements anciens inconfortables voire insalubres. Certaines visaient des zones définies (Beauvoisine, Cauchoise, secteur est, boulevard des Belges) d'autres un type d'habitat précis (une campagne sur le logement social entre 1997 et 2000 et une autre sur l'habitat dégradé entre 2002 et 2006). Actuellement, la Crea mène une autre OPAH sur la Vallée du Cailly, entre Rouen, Canteleu, Déville, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Le Houlme et Malaunay. Et celle des quartiers ouest ne sera vraisemblablement pas la dernière. « Il faudrait encore restaurer certaines maisons au cœur de ville, par exemple au-dessus des boutiques rue du Gros-Horloge », lance Yvon Robert, adjoint chargé des OPAH.